

Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial MycoSan-S
Synonyme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Fongicide et acaricide biologique
Utilisations déconseillées

1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Fournisseur Andermatt Biogarten AG
Adresse Stahlermatten 6
6146 Grossdietwil, Suisse
Téléphone +41 (0)62 917 5000
E-mail info@biogarten.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

Rubrique 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Selon règlement CLP/REACH (EC) Nr. 1272/ 1272/2008 [CLP] :
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Tenir hors de portée des enfants.
SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est une préparation

3.2 Préparations

Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs
Soufre (Skin Irrit. 2, H315; 80%), CAS: 7704-34-9, EINECS: 231-722-6

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Après inhalation Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés, laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de

Après contact avec les yeux troubles.
Se débarrasser des lentilles de contact. Rincer les yeux, pendant au moins 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Recommandation pour le médecin Traitement symptomatique

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Avaler des grandes quantités soufre peut agir facilement laxatif.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Au cas d'inconscience : consultez un médecin d'urgence.

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Brouillard d'eau, CO₂, poudre d'extinction, mousse.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut être dégagé en cas d'incendie:
Dioxyde de soufre (SO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Protection complète, en cas d'un grand incendie. Avec le feu, il se forme du dioxyde de soufre, qui est gazeux, toxique et irritant. Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation. Veiller à une aération suffisante. Eviter la formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Aspirateur: N'utiliser que s'il est protégé de l'explosion.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Coup de poussière (explosion) possible. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit

frais, sec et bien ventilé à l'écart des rayons directs du soleil.
Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et aliments pour animaux. Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
Classe de stockage: 11 (substances combustibles)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide et acaricide biologique

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection hermétiques

Protection de la peau

Gant de protection à la norme EN374, Vêtements de travail protecteurs. Utiliser une crème pour protéger la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Filtre P2

Risques thermiques

Pas nécessaire

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme granulés (à disperser dans l'eau WG)

Couleur brun

Odeur légèrement sucrée

Seuil olfactif non déterminé

Valeur du pH > 5 (20°C)

Point de fusion non déterminé

Point d'ébullition 445 °C

Point d'inflammation 207°C

Taux d'évaporation non applicable

Inflammabilité non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosibilité Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur (20 °C) non applicable

Densité de vapeur non applicable

Densité 0,95 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau Dispersible dans l'eau.

Coefficient de partage: n-octanol/eau 5.68 log POW

Température d'auto-allumage Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température de décomposition non déterminé

Viscosité non applicable

Propriétés explosives Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes non déterminé

9.2 Autres informations

Densité (préparation WG) 850-950 g/L

Miscibilité: Ne pas miscible avec des produits oléagineux.

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles

10.2 Stabilité chimique

Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque de coup de poussière. En cas de contact avec des chlorates, nitrates, perchlorates et des manganates: Formation des mélanges explosifs et sensibles pour des secousses. Instable avec d'agents d'oxydation forts et avec cuivre et ses oxydes.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des sources d'inflammation, des flammes nues et des surfaces chaudes.

10.5 Matières incompatibles

Cuivre et ses oxydes. Oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Avec le feu, il se forme du dioxyde de soufre, qui est gazeux, toxique et irritant. Ne pas inhaler les gaz d'incendie et d'explosion.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Oral LD₅₀ >5000 mg/kg (rat)

Dermal LD₅₀ >2000 mg/kg (rat)

1 mg/l dioxyde de soufre resp. sulfure acide est mortel pour poissons, barrière de troubles à partir du 260 mg/l animaux à nourrir poissons.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Toxicité chronique (longue durée)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Dégradabilité physique et photochimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Biodégradation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Facteur de bioconcentration

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Sol: peu mobilité

Tension superficielle

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Adsorption/lixiviation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB pas des substances PBT

12.6 Autres effets néfastes

En général non polluant

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/
Emballage

Evacuation conformément aux prescriptions légales. Ne pas laisser pénétrer les restes de produit dans les égouts. Les restes de produit et les emballages vides doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

Code/marquage des déchets conforme à OMoD

No EAK: 06 06 99

Information important pour le traitement des déchets

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Information important pour le traitement d'eau sale

Aucun

Autre recommandation pour le traitement des déchets

Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire

Pas limité

Transport maritime

Pas limité

Transport aérien

Pas limité

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habitations

Aucune connue

Restrictions d'usage

Aucune connue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de CE directive

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Date

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
01.01.2017